



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

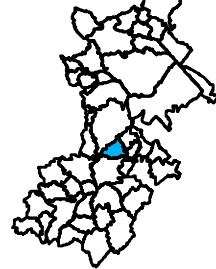
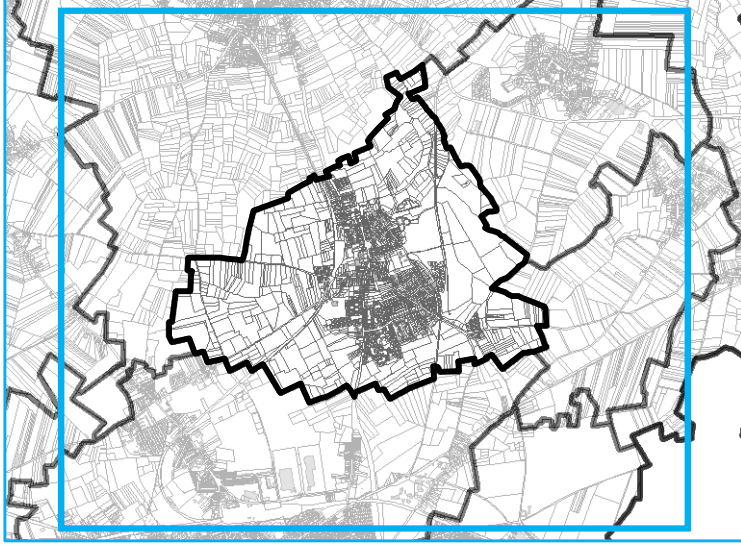
Plan de secteur règlementaire n°04
Haulchin, Haveluy, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Thiant, Trith-Saint-Léger

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
HAVELUY

APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'agglomération
Investirons le futur de notre territoire 2015-2025

WALLERS

BELLAING

OISY

HÉRIN

ESCAUDAIN

DENAIN

WAVRECHAIN-SOUS-DEN.

Patrimoine naturel

- Espace naturel
- Espace naturel sportif, de loisir, camping ou tourisme
- Espace boisé classé
- Espace boisé classé

Patrimoine naturel protégé au titre de l'article L 151-19 du CU

- Alignement d'arbres
- Espace vert protégé

Cône de vue et paysage remarquable protégé au titre de l'article L 151-19 du CU

- Paysage remarquable
- Cône de vue à 360°

Linéaire d'eau

- Élément hydraulique du PNRS
- Élément hydraulique
- Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique)

Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L 151-19 du CU

- Élément architectural ou historique remarquable - Protection PLU
- Élément architectural ou historique remarquable - Protection UNESCO

Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)

- Promenade
- Cavalier et ancienne voie ferrée

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group